



Stop Linky 88,  
13 rue François Blaudez  
88 000 Epinal

AGISCOM Services  
2 r Magny St Loup  
77860 QUINCY VOISINS

Epinal le 22 10 2017

Lettre recommandée avec AR

Madame, Monsieur,

Notre association a été informée par plusieurs de ses adhérents résidant à Saint Dié des Vosges des faits suivants ; ils ont reçu des appels téléphoniques émanant de salariés de votre société qui les ont menacés, suite à leur refus de se voir remplacer leur compteur électrique par un compteur Linky, d'être notamment facturés du déplacement du technicien. Certains adhérents ont même reçu plusieurs appels téléphoniques à la suite.

Menaces par téléphone, harcèlement téléphonique, ces faits sont inacceptables et constituent des infractions punies par l'article 222-16 du code pénal. L'auteur des faits risque un an de prison et une amende de 15 000€.

Par la présente **nous vous mettons en demeure** de faire cesser immédiatement ces pratiques illicites et de considérer que lorsqu'un usager vous exprime par courrier et/ou oralement son refus de voir remplacer son compteur actuel par un compteur Linky, vous devez vous y conformer sans autre forme de procès.

Ce courrier constitue le premier et dernier avertissement. Si nous devions constater la poursuite de ces pratiques d'intimidations sous quelques formes que ce soient, nous saisissons avec les intéressés, les tribunaux concernés.

Je vous prie d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de mes salutations.

Pour Stop Linky 88  
Dominique Humbert